



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

ID : 084-218400554-20230323-122023-DE



Séance du 23 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel BELLEGARD, MAIRE
Date de convocation : 17 mars 2023

Présents :

Daniel BELLEGARDE, Dominique ANCEY, Pascale VERHNES, Marc MUSCAT, Sandrine GAS, Gilbert CHAZAL, Lydia ZIADE, Brigitte NEF, Patrice RUBEAUX, Valérie RUBEAUX, Y. CAIRON, N. BENALI, Marie VITALI, Daniel LECUYER, Annick GAT,

Pouvoirs :

JM POUWELS à Y. CAIRON
D. Maire à D ; ANCEY
P. POUDEVIGNE à P. VERHNES

Absent excusé : Lydie AMEVETI

MEMBRES EN EXERCICE : 19
MEMBRES PRESENTS : 15
POUVOIR : 3

Secrétaire de séance : Marc MUSCAT

DEL 12-2023 : CHANGEMENT DE LOGICIEL ENFANCE-FAMILLE

Il avait été proposé l'année dernière le changement de prestataire. Suite à des problèmes de mise en place, ce changement n'avait pas eu lieu et la collectivité avait gardé le contrat avec le prestataire 3D OUEST.

Cependant, suite à un contrôle de la régie des affaires scolaires par la Trésorerie, cette dernière nous a fait observer les manquements des fichiers nécessaires à une bonne gestion de la régie. Le fournisseur actuel ne peut pas faire évoluer son logiciel, et nous permettre d'avoir ces documents.

De ce fait, il a été nécessaire de faire appel à un autre prestataire. La commune a reçu trois propositions. La proposition qui correspond au mieux aux besoins de la collectivité est celle de la société AIGA, pour un montant de 14 472,48€ TTC.

Ce montant correspond à l'achat des licences, la reprise des données, l'installation, la formation et la maintenance.

Les années suivantes, le coût annuel pour la maintenance, les mises à jour et l'hébergement Full WEB sera de 2 558.40€ TTC (révision faite chaque année avec l'indice des prix).



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

DEL 12-2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

ID : 084-218400554-20230323-122023-DE



Le conseil municipal, après ouï le rapporteur, et après en avoir délibéré ;

- **APPROUVE** le prestataire retenu
- **AUTORISE** l'inscription du montant au budget
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents liés aux nouvelles versions qui seront proposées
- **DONNE** pouvoir au Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures pour son application

Pour	Contre	Abstention
18	/	/

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Secrétaire de séance
Marc MUSCAT

Le Maire

*Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture et sa publication
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication*

Le Maire,

Daniel BELLEGARDE



DEL 2023